

Un format horizontal pour transcrire et analyser les interactions triadiques interprétées

EMMANUELLE GALLEZ
KU Leuven

Abstract

The transient character of oral language obliges interpreting researchers to proceed to a transcription of recorded data for purposes of analysis. While transcription is essential to achieve a fine-grained linguistic analysis, its complexity has received scant attention so far in Interpreting Studies. In Public Service Interpreting for example, researchers mainly and usually opt for a vertical transcription format inherited from Conversation Analysis, regardless of their research objectives. Based on a reflexive transcription practice (Bucholtz 2000), this paper explores the use of a horizontal transcription format for qualitative empirical research in dialogue interpreting. It argues that horizontality, i.e. a format in which parallel columns are assigned to the speakers, first enhances the readability of the transcript. Moreover, it highlights both the dynamics inherent to the triadic interaction in the institutional setting and its interactional patterns through the modelisation of the sequences of turns-at-talk. Hence, it facilitates micro and macro linguistic analysis in an interactionist approach. The scientific assets of this method are demonstrated through the analysis of sequences from an authentic interpreted courtroom interaction.

Keywords

Dialogue interpreting, horizontal transcription, column format, reflexive transcription practice, modelisation, qualitative empirical research, interactional patterns.

La transcription consiste à reconstruire le discours oral en discours écrit (Mondada 2008 : 79). Elle constitue un outil méthodologique indispensable si l'on souhaite figer à des fins d'analyse cette performance unique et évanescence qu'est le discours oral. La locution latine « *verba volant, scripta manent* » fait référence à ce décalage sémiotique qui existe entre l'oral et l'écrit et incite à la prudence lors de la formulation d'un texte écrit.

Face aux productions de l'oralité, les chercheurs en interprétation désireux de procéder à une analyse linguistique fine du discours sont préalablement contraints de transcrire les données enregistrées sur support informatique audio ou vidéo. Pourtant, la pratique de la transcription n'a pas bénéficié de beaucoup d'attention dans ce domaine de recherche comme le reconnaissent entre autres Niemants (2012 : 165) et Valero-Garcés (2015 : 154). Présentée comme un outil d'analyse mais également comme un outil didactique (Jacobsen 2002 : 85 ; Wadensjö 1998 : 100-101), la transcription est qualifiée de chronophage, ce qui implique une sélection sans pour autant sacrifier la précision (Niemants 2018 : 669). Le manque de formation spécifique et de directives uniformes est parfois également évoqué (Valero-Garcés 2015 : 165-166). Cependant, au-delà de ces considérations, les chercheurs présentent rarement une réflexion sur les pré-supposés théoriques et les implications méthodologiques de leurs choix alors que ceux-ci configurent les possibilités d'analyse et conditionnent les résultats de leur recherche. Comme le souligne Niemants (2012 : 166), le format majoritairement adopté par les chercheurs en interprétation est le format vertical jefersonien (Sacks *et al.* 1974 ; Jefferson 1984) hérité de l'ethnométhodologie et de l'analyse conversationnelle américaine, et ceci indépendamment de l'objectif de recherche posé :

Work in Interpreting Studies (IS) has rarely questioned but simply re-employed the methods used in other disciplines, and transcription seems to have been mainly discussed in relation to practical issues pertaining to specific projects.

Le présent article ouvre des pistes de réflexion en montrant les avantages de la « spatialisation en colonnes » (Mondada 2008 : 86) pour explorer la dynamique interactionnelle triadique. Comme son nom l'indique, ce format consiste à représenter spatialement le discours en colonnes adjacentes en attribuant à chaque locuteur une colonne fixe, de sorte que les locuteurs sont disposés horizontalement. Par commodité, nous l'appellerons ici « format horizontal ».

1. Les enjeux multiples de la transcription

A partir de la fin des années 1970, les chercheurs en sciences humaines et sociales ont développé des conventions de transcription, des principes généraux et différents systèmes de notation (parmi lesquels Ehlich/Rehbein 1976 ; Jefferson 1984 ; Du Bois 1991 ; Gumperz/Berenz 1993). Dans le sillage de l'article pionnier de Elinor Ochs (1979) « *Transcription as Theory* », ils ont commencé à intégrer

une réflexion critique sur le rôle du transcripteur, sur la validité scientifique et la lisibilité des « transcripts »¹, ainsi que sur les implications méthodologiques et pratiques liées aux choix de transcription.

Cette réflexion critique s'inscrit dans une démarche épistémologique encourageant le transcripteur à prendre conscience que le processus de transcription est une opération complexe de représentation et constitue une pratique avant tout interprétative et sélective dans laquelle il est pleinement impliqué (Bucholtz 2000). En effet, le processus de transcription demanderait au transcripteur de prendre à la fois des décisions de nature interprétative quant au contenu à transcrire et des décisions de nature représentationnelle quant à la forme de la transcription (*Ibid.* : 1439).

En rendant les données orales opérationnelles pour sa propre recherche, le chercheur extrait le discours de son contexte unique de production orale pour le reconfigurer dans un nouveau contexte, cette fois, écrit. La transcription devient de la sorte instrument de pouvoir² car les décisions qu'elle implique peuvent revêtir une dimension éthique et idéologique (Bucholtz 2000 : 1440 ; Gadet 2008 : 45 ; Mondada 2008 : 88).

La transcription est en effet biaisée par une série de facteurs intervenant à la fois durant le processus de transcription et en amont de celui-ci. Parmi ces facteurs, il y a les intentions et convictions du transcripteur, ses présupposés théoriques et culturels, ses objectifs de recherche et compétences, sa représentation mentale du public récepteur, ainsi que ses moyens d'enregistrement.

Comme l'exprime Edwards, la transcription constitue une représentation textuelle empreinte de subjectivité : « No transcript is completely theory-neutral or without bias » (1993 : 3). Cela veut dire que les choix du transcripteur affecteront inévitablement les résultats de la recherche et la façon dont le lecteur se représente le texte (« le transcript ») et les locuteurs (Ochs 1979 : 51). Face à ces enjeux, il est essentiel que le chercheur adopte une « perspective réflexive » (Bucholtz 2000 : 1462 ; Mondada 2008 : 89), consistant à rendre compte de la partialité de ses décisions herméneutiques, et qu'il expose les limites de ses choix, comme le précise Bucholtz : « Our goal should not be neutrality but responsibility » (2000 : 1461). C'est cette réflexive qui a guidé la transcription du corpus présenté dans la section 3. Dans cet article nous nous bornerons à discuter les choix de nature représentationnelle relatifs à la disposition spatiale des données.

1 Comme le souligne Gadet (2008 : 38), le français ne distingue pas, contrairement à l'anglais, l'action de transcrire (« transcription ») du résultat de cette action (« transcript »). Le terme anglais « transcript » sera dès lors utilisé dans cet article lorsque l'emphase est placée sur le produit de la transcription.

2 Dans le domaine de la linguistique juridique anglo-saxonne, des études ont par exemple illustré que les décisions du transcripteur ont une incidence plus que simplement pratique ou éditoriale lorsque les « transcripts » sont utilisés comme preuve en justice (entre autres Coulthard 1996).

2. Comparaison des formats de transcription existants

Il existe plusieurs systèmes de représentation spatiale des données orales. Rappelons que le format le plus communément utilisé pour la transcription de corpus oraux est le format « liste » (1), appelé « format vertical » en anglais. Il consiste à disposer les propos des différents locuteurs verticalement les uns en dessous des autres dans une seule colonne occupant toute la largeur de la page. On trouve ensuite la « spatialisation en colonnes » (2), qui dispose les propos des différents locuteurs dans des colonnes placées côte à côte. Nous avons choisi de l'appeler format « horizontal » car l'alternance des locuteurs est marquée sur l'axe horizontal. Dans l'exemple ci-dessous, la simultanéité de parole est marquée sur l'axe horizontal par des crochets tandis que la chronologie de prise de parole est ordonnée sur l'axe vertical. On trouve enfin le format « partition » (3), qui tire son nom de l'analogie avec le système de portées d'une partition musicale. Ce format dispose également les propos des locuteurs côte à côte, mais contrairement au format en colonnes, il les ordonne verticalement sur une portée respective. La simultanéité de parole est également notée sur l'axe vertical, tandis que la chronologie de prise de parole est indiquée sur l'axe horizontal.

(1) VERTICAL :

A : Did you just get [back]?

B: [Yes], or rather 2 hours ago. It was a great film.

A: Really?

(2) COLUMN:

Speaker A
Did you just get [back]

Speaker B
[Yes], or rather 2 hours ago.
It was a great film.

Really?

(3) PARTITURE :

A: Did you just get [back]?

Really?

B: [Yes], or rather 2 hours ago. It was a great film.

Tableau 1 : Comparaison des trois formats de transcription les plus fréquents (Edwards 1993 : 11)

Ces systèmes ont chacun une conception spécifique de la dimension temporelle du discours et de son organisation en unités de construction du discours (Moncada 2008 : 86). Selon Ochs (1979 : 47) et Edwards (1993 : 3), ils reflètent également une conception différente des relations qu'entretiennent les interactants entre eux. Dans la section 4, nous illustrerons les avantages et inconvénients respectifs des deux premiers formats à partir du même extrait du corpus et nous intégrerons également quelques points de comparaison avec le troisième format.

3. Description des données

Le corpus utilisé est une interaction authentique (néerlandais/français) de 92 minutes enregistrée en 2006 dans une cour d'assises flamande. Il s'agit plus précisément de l'ouverture du procès, soit de l'interrogatoire par un juge néerlandophone d'un accusé francophone par le biais d'un interprète. Le tribunal est un contexte institutionnel marqué par une distribution asymétrique de la parole (Ådelsward et al. 1987 : 314) obéissant à la « préallocation » (Atkinson/Drew 1979 : 62) des tours de parole. Celle-ci consiste en l'attribution prédéterminée par le protocole institutionnel de tours de parole entre le représentant institutionnel, en l'occurrence le juge, et le profane, en l'occurrence, l'accusé, en paires respectives de questions-réponses.

Dans cette interaction triadique, les propos de l'accusé étaient inaudibles pour la Cour et les jurés car ils étaient chuchotés à l'interprète. Cela signifie que seule la version interprétée en néerlandais était perceptible. L'interprète n'avait jamais suivi de formation en interprétation mais avait plus de 10 ans d'expérience en interprétation judiciaire. Hormis le serment de « traduire fidèlement les discours à transmettre »³, il n'existait aucun principe ou code déontologique officiel. Puisque le corpus n'est proposé qu'en guise d'illustration, nous nous limiterons à ces informations contextuelles⁴.

4. Format vertical vs. format horizontal pour transcrire une interaction triadique

Les deux transcriptions qui suivent font appel aux mêmes principes et conventions de transcription. L'auteure propose en italique une traduction française des propos du juge et de l'interprète en néerlandais.

A l'instar du format partition, le format vertical n'établirait pas de hiérarchie entre les locuteurs et tendrait à présenter leurs propos comme automatiquement interdépendants les uns des autres (Edwards 1993 : 3 ; Ochs 1979 : 46). Selon Edwards (1993 : 11), l'alignement sur la gauche, conformément à notre sens de lecture occidental de gauche à droite, conduit le lecteur à considérer les locuteurs comme égaux dans l'interaction : « [...] Vertical format biases the reader to perceive speakers as equally engaged and influential on the course of the interaction ». Le juge, l'interprète et l'accusé sont ici placés sur un pied d'égalité, ce qui évite tout parti pris avant même l'analyse des données.

3 Article 332 du Code d'instruction criminelle en vigueur en 2006.

4 Pour plus d'informations sur le corpus, sur la collecte des données et sur le contexte institutionnel, voir Gallez (2014).

J = Juge ; I = Interprète ; A = Accusé

1. J =Dirse. (.) Heeft hij waar heeft hij school gelopen?
=Dirse. (.) Où est-il allé à l'école?
2. I OÙ est-ce que vous avez été à l'école?
3. A (.) À (.) à l'I.T.
4. I (2) [*respiration audible*] In het I.T. (.) °C'est quoi, ça°?
(2) [*respiration audible*] À l'I.T. (.) °C'est quoi, ça°?
5. A (.) C'e :st (.) à l'I.T., c'e :st (xxx) (.) c'e :st le long de la Francilienne (.) c'e :st=
6. I =L'I.T. c'est le nom de l'école ou c'est l'endroit? =
7. A =Oui c'est [c'est
8. I [C'est le nom de [l'école?
9. A [l'école.=
10. I =Ja, dus I.T. was de naam van de school. I.T. WAS DE NAAM VAN DE SCHOOL.=
=Oui, donc l'I.T. était le nom de l'école. I.T. ÉTAIT LE NOM DE L'ÉCOLE.=
11. J =Dat is in het Franstalig landsgedeelte?
=C'est dans la partie francophone?

Tableau 2 : Exemple de transcription au format vertical d'un extrait de l'interrogatoire

Bien qu'offrant moins de possibilités que le format partition⁵, le format vertical est adapté à la notation de phénomènes de synchronisation temporelle de prise de parole entre locuteurs respectifs (Ehlich 1993 : 131) comme la synchronie et l'enchaînement des tours de parole. Le début du chevauchement de parole (tours 7 et 8) a été représenté par un crochet, comme spécifié dans les conventions de transcription. L'enchaînement entre deux tours de parole est également bien visible (tours 6 et 7, 9 et 10, 10 et 11).

Ce format présente également un avantage lors de la publication des données, car il est plus compact que les deux autres, malgré la place qu'occupe la traduction des tours dans une langue divergente de la langue de publication. Cette traduction, généralement notée entre crochets ou en italique juste en dessous des propos originaux, peut nuire à la lisibilité du transcript, surtout si les deux langues employées par les locuteurs primaires nécessitent toutes les deux une traduction et que les tours de parole sont longs.

Nous proposons ci-dessous le même extrait transcrit selon un format horizontal. Comme Ochs (1979 : 49) et Edwards (1993 : 325) le soulignent, le format horizontal accorderait la priorité temporelle et la prééminence au locuteur se trouvant le plus à gauche. Nous avons donc placé à gauche les propos du juge (A) qui dirige l'interrogatoire. Les propos de l'interprète sont transcrits dans la colonne centrale (B) pour refléter son rôle de pivot entre les deux locuteurs primaires. De par sa position centrale, l'interprète est amené à coordonner la transi-

5 Pour transcrire des données vidéo et les aligner sur les productions verbales des locuteurs, il est préférable d'opter pour un format partition et un logiciel adapté (Valero-Garcés 2015 : 156 ; Niemants 2018 : 670). Il en va de même lorsqu'il s'agit d'analyser la prosodie.

tion des tours de parole entre les deux locuteurs primaires (Wadensjö 1998 : 109). Il est littéralement « the man (or the woman) in the middle » (Knapp-Potthoff/ Knapp 1987 : 181). Les propos de l'accusé occupent la colonne de droite (C) car il est le destinataire de la question, à laquelle il est appelé à répondre, après traduction de l'interprète. Par souci de clarté, nous avons inclus la deuxième intervention initiative⁶ du juge (tour 11).

	Juge (A)	Interprète (B)	Accusé (C)
1.	<u>Dirse.</u> (.) Heeft hij waar heeft hij school gelopen? = <u>Dirse.</u> (.) Où est-il allé à l'école?		
2.		Où est-ce que vous avez été à l'école?	
3.			(.) À (.) à l'I.T.
4.		(2) [respiration audible] In het I.T. (.) °C'est quoi, ça°? (2) [respiration audible] À l'I.T. (.) °C'est quoi, ça°?	
5.			(.) C'e :st (.) à l'I.T., c'e :st (xxx) (.) c'e :st au long de la Francilienne (.) c'e :st=
6.		=L'I.T. c'est le nom de l'école ou c'est l'endroit?= ←	
7.			=Oui c'est [c'est ←
8.		[C'est le nom [de l'école? ←	
9.			[l'école.= ←
10.		=Ja, dus I.T. was de naam van de school. I.T. WAS DE NAAM VAN DE SCHOOL.= ← =Oui, donc l'I.T. était le nom de l'école. I.T. ÉTAIT LE NOM DE L'ÉCOLE.=	
11.	Dat is in het Franstalig landsgedeelte? =C'est dans la partie francophone?		

Tableau 3 : Exemple de transcription au format horizontal du même extrait de l'interrogatoire

6 L'analyse conversationnelle a montré que certains types d'énoncés, comme les paires adjacentes, s'orientent mutuellement les uns envers les autres selon un principe de « pertinence conditionnelle » (Schegloff 1968 : 1083). Par exemple, dans le format question-réponse, la première partie de la paire adjacente (la question), dite « initiative » (Kerbrat-Orecchioni 1996 : 38) pose une pertinence conditionnelle car elle définit normativement l'attente et la production de la seconde partie de la paire (la réponse), dite « réactive » (*Ibid.* : 38).

Contrairement au format vertical, le format horizontal prend d'emblée le parti de refléter le rôle interactionnel (Kerbrat-Orecchioni 1996 : 20) des locuteurs respectifs et par conséquent, la « préallocation » des tours de parole.

Lorsqu'on compare ces deux formats, on constate que le principal avantage de cette disposition en colonnes réside dans la clarté de visualisation des données transcrites. La comparaison entre le texte source et le texte cible (A et B ou C et B) est facilitée. Ce format permet également de visualiser dans une même unité spatiale les propos originaux et leur traduction proposée par le chercheur (tours 1, 4, 10 et 11).

La notation des propos des différents locuteurs dans des cases séparées impliquerait que les propos adjacents ne sont pas présentés comme interdépendants (Ochs 1979 : 47) ou contingents, ce qui est pertinent dans une interaction interprétée étant donné que l'interprète ne participe pas à la construction du sens de la même façon que les locuteurs primaires (Davidson 2002 : 1284-86 ; Mason 2006 : 361). Ce format demande dès lors du lecteur ou du chercheur une évaluation consciente du lien sémantique et pragmatique qui unit un énoncé avec celui qui le précède ou le suit. Ochs (1979 : 47) fait également remarquer que le format horizontal permet d'établir visuellement des liens de cohérence entre les énoncés d'un seul ou de plusieurs locuteurs, qu'ils soient adjacents ou non.

Grâce à la spatialisation des tours de l'interprète entre ceux des deux locuteurs primaires, la « séquentialité » de l'interaction, c'est-à-dire son organisation structurale (Kerbrat-Orecchioni 1996 : 47) est mise en évidence. Par rapport à l'exemple (2) proposé par Edwards (2013 : 11), nous avons choisi de noter chaque tour de parole à un niveau vertical inférieur au précédent, afin de mieux marquer la succession des productions orales. Comme il a été expliqué précédemment, l'alternance des locuteurs suit l'axe horizontal tandis que la succession temporelle des productions orales suit l'axe vertical. Grâce à cette adaptation, le cheminement interactionnel entre les trois locuteurs ainsi que le destinataire des tours, indiqués par les flèches, apparaissent plus clairement. En outre, ce format adapté met en valeur la répartition de la parole entre les trois locuteurs mais également la dynamique interactionnelle, ce qui est particulièrement précieux dans une recherche qui adopte une démarche interactionniste et pragmatique.

Dans la mesure où il accroît la lisibilité, le format horizontal accroît également la maniabilité du transcript. Ceci constitue un avantage non négligeable dans un corpus volumineux dont l'analyse porte sur des unités supérieures à la simple paire adjacente. Globalement, on peut donc dire que le format horizontal contribue à faire ressortir le co(n)texte mais également la « contextualisation » (Pérez González 2006 : 392) dans l'interaction. Il fait en effet apparaître les ajustements interactionnels entre locuteurs pour établir la réciprocité de compréhension. Le tour 6 de l'extrait, dans lequel l'interprète pose spontanément une question de clarification à l'accusé, en est une illustration.

Comme dans les deux autres formats, il est possible de noter certaines caractéristiques temporelles du discours, telles que l'enchaînement entre deux tours (entre le tour 6 et 7) et la simultanéité de parole (entre le tour 8 et 9). Pour représenter la simultanéité de parole, le format horizontal peut faire appel à l'alignement horizontal de deux tours côte à côte et marquer la synchronie par des

crochets, comme illustré dans l'exemple (2) de Edwards (1993 : 11). Dans l'extrait transcrit par nos soins, la simultanéité de parole n'apparaît pas sur une ligne horizontale en raison du décalage vertical des cases. Il convient toutefois de remarquer que dans les deux cas, la linéarité du format horizontal ne se prête pas bien à la notation précise de phénomènes de synchronisation de parole car il ne permet pas d'aligner spatialement les productions linguistiques des différents locuteurs pour montrer comment s'effectue leur synchronisation dans le temps.

En résumé, les avantages pratiques du format horizontal proposé ici ouvrent des perspectives d'analyse qui permettent de comprendre le fonctionnement interne de l'interaction triadique et de mieux cerner le rôle de l'interprète au sein de celle-ci. Les deux sections suivantes illustreront comment le format horizontal peut servir de base à la segmentation du corpus en unités d'analyse hiérarchiquement organisées et à la modélisation de l'interaction.

5. La séquentialité interactionnelle dans l'interaction triadique

Comme mentionné précédemment, les choix méthodologiques de transcription traduisent et définissent une conceptualisation théorique particulière du discours et ils matérialisent à leur tour la segmentation ou le découpage du corpus en unités d'analyse pertinentes (Mondada 2008 : 103).

Comme nous l'avons vu, en mettant en valeur la séquentialité de l'interaction, le format horizontal permet de dégager le tour de parole⁷ comme unité d'analyse. Le tour de parole est transcrit dans une case du format horizontal que nous avons appelée « unité ». L'interrogatoire analysé comporte au total 1312 unités ou tours de parole.

Dans l'interrogatoire, une unité d'analyse supérieure au tour de parole ressort également : la « séquence ». La « séquence » classique peut ici être définie comme l'enchaînement de tours de parole des locuteurs entre deux tours de parole du juge.

Elle correspond plus ou moins à ce que Davidson (2002 : 1284), dans son « modèle collaboratif », désigne par l'enchaînement de différents « métatours », définis comme « the collection of turns necessary for a speaker's contribution to the discourse to be heard by the other interpretee ». Dans la plupart des cas, la séquence est donc initiée par une question du juge mais il peut également s'agir, comme la représentation en modèles ci-dessous le montrera, d'un tour d'une autre nature, comme une remarque procédurale ou un commentaire.

Pour comprendre la signification interactionnelle des tours, il faut se pencher sur le sens véhiculé par les énoncés et l'interpréter en fonction de ce que les locuteurs accomplissent au sein de la séquence. Le « chaînage » séquentiel (Goffman 1987 : 13) dérive en effet de la valeur pragmatique attribuée à certains types d'énoncés et des normes interactionnelles que cette valeur induit :

7 Le tour de parole a été défini selon un critère interactionnel et a été identifié dans la transcription par un changement de locuteur.

La séquentialité découle de la valeur des énoncés et non l'inverse : les « séquences » ne sont pas constituées comme telles sur la seule base de leur séquentialité ; l'application des principes de pertinence conditionnelle et d'implicativité séquentielle repose avant tout sur le contenu sémantico-pragmatique des énoncés. (Kerbrat-Orecchioni 2005 : 65)

Par conséquent, la représentation du cheminement de la fonction locutrice sous forme de modèles qui découlent de cette transcription horizontale permet d'explorer la nature fonctionnelle des tours de l'interprète et son rôle dans l'interaction.

6. Modélisation de l'interaction triadique

Quatre études (Knapp/Knapp-Potthoff 1985 ; Bolden 2000 ; Davidson 2002 ; Van De Mierop/Mazeland 2009), partant chacune d'un format de transcription vertical, ont inspiré la modélisation séquentielle présentée dans cette section, tant sur le plan conceptuel que représentationnel. A partir d'exemples issus d'interactions interprétées en milieu médical et/ou scolaire, elles identifient toutes les quatre des cheminements séquentiels divergents au chaînage séquentiel « classique » de l'interaction triadique. Celui-ci assimile séquentiellement l'interprète à une « machine traduisante » se limitant à transférer les propos des participants d'une langue à l'autre de sorte que l'interprète assume la fonction locutrice un tour sur deux (Bolden 2000 : 393).

Les études citées se penchent sur la signification interactionnelle de ces divergences pour comprendre ce que l'interprète accomplit au sein des variantes identifiées et les représentent sous forme de modèles, le plus souvent linéaires. Elles s'interrogent également sur les conséquences éthiques que peuvent entraîner ces divergences interactionnelles par rapport au modèle séquentiel classique.

Les modèles que nous présentons ci-dessous, élaborés à partir de la transcription horizontale, permettent de visualiser la dynamique de l'interaction et de quantifier les récurrences. À l'instar du système de notation utilisé par Davidson (2002 : 1282) dans son modèle unique, la traduction de l'interprète est désignée par la lettre attribuée aux propos originaux suivie d'un nombre en exposant (par exemple A^1 pour A) pour rendre compte des divergences que présente la traduction (tant dans la forme que dans le contenu) par rapport au discours source. Comme dans les modèles proposés par Knapp/Knapp-Potthoff (1985), des flèches de style différent (ici, de couleur différente) ont été utilisées pour distinguer le tour de parole d'un locuteur et son destinataire final (son allocataire) du destinataire intermédiaire de ce tour.

6.1. Modèle I : « Modèle classique »

Il s'agit du modèle d'interaction triadique le plus simple et le plus direct. Dans l'interrogatoire analysé, 112 séquences sur 233 suivent ce modèle, c'est donc le plus fréquent (48%). Il reflète le cheminement canonique et unidirectionnel

6.2.1. Modèle IIA : Expansion par auto- ou hétéro-segmentation des tours de parole

Le modèle IIA intervient dans 60 séquences sur 233. Il reflète un des comportements interactionnels suivants :

1. L'interprète segmente la réponse de l'accusé (hétéro-segmentation) en deux ou plusieurs tours de parole (par chevauchement de parole) ou la raccourcit (par un enchaînement) ;
2. L'accusé segmente spontanément sa réponse (auto-segmentation) ;

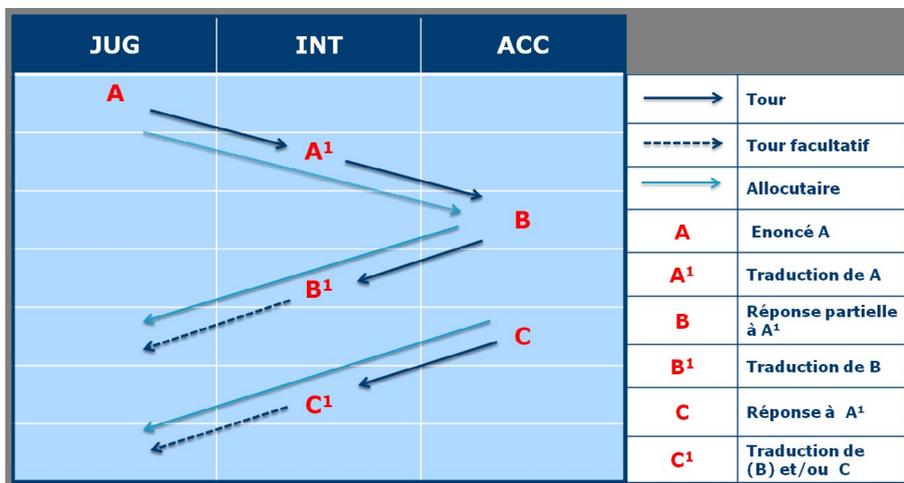


Tableau 5 : Cheminement séquentiel dans le modèle IIA

6.2.2. Variante du modèle IIA

Cinq séquences du corpus correspondent à la variante du modèle IIA. Il s'agit de l'image en miroir de l'auto-segmentation de la réponse de l'accusé, car l'interprète segmente ici spontanément la question du juge (hétéro-segmentation) en deux tours de parole entre lesquels vient s'insérer le premier segment de réponse de l'accusé. Ce segment n'est pas traduit par l'interprète. Le premier tour de l'interprète consiste en une assertion avec demande intonative de confirmation et le deuxième tour contient l'acte de question (voir « two-part » ou « multi-part renditions » selon Wadensjö 1998 : 108).

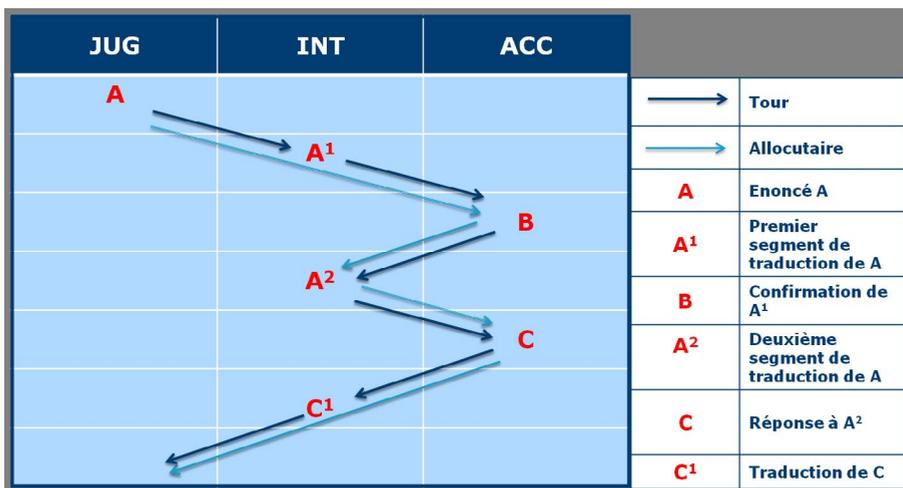


Tableau 6 : Cheminement séquentiel dans la variante du modèle IIA

Les modèles IIA mettent donc en évidence que la transition des tours entre l'accusé et l'interprète ou plus précisément l'emplacement du changement de tour (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 65 ; 1996 : 30) peut faire l'objet d'une négociation. Ce raccourcissement (par enchaînement ou chevauchement de parole) et cette « hétéro-interruption » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 173) des tours d'un locuteur primaire par l'interprète constitue un phénomène que plusieurs chercheurs ont identifié dans les interactions triadiques (Berk-Seligson 1990 : 189 ; Van De Mierop/Mazeland 2009 : 131). Lorsque l'interprète ne maîtrise pas ou n'utilise pas la technique de la prise de note en consécutive, comme c'est le cas dans cette étude, il ne peut se fier qu'à sa mémoire. Ceci pourrait expliquer son empressement à segmenter la réponse de l'accusé une fois qu'elle présente une unité sémantique afin d'éviter une surcharge cognitive. De plus, vu que les réponses de l'accusé manquent souvent de cohérence et de cohésion, la segmentation des tours de parole de l'accusé témoigne d'un souci d'adaptation de l'interprète et lui permet d'exercer un contrôle sur les réponses formulées.

Quelle que soit la motivation de l'interprète, ses interruptions exercent donc une pression extérieure sur la progression du témoignage en cours (Berk-Seligson 1990 : 189) et régulent l'interaction par une distribution de parole (Wadensjö 1998 : 109).

6.2.3. Modèle IIB : Expansion par échange de tours entre l'interprète et l'accusé

Le modèle IIB est présent dans 36 séquences. Au sein de ce modèle, l'interprète entretient un dialogue en français avec l'accusé hors de portée auditive du juge, en aparté, sans en demander préalablement l'autorisation au juge. Cette interaction est déclenchée par une question ou une réaction de l'interprète (C) adressée à l'accusé pour :

1. répéter la question du juge ;
2. préciser la question du juge ;
3. anticiper une question du juge ;
4. clarifier le sens de la réponse de l'accusé ;
5. répondre directement à la question de l'accusé ;
6. exhorter l'accusé à répondre à la question posée.

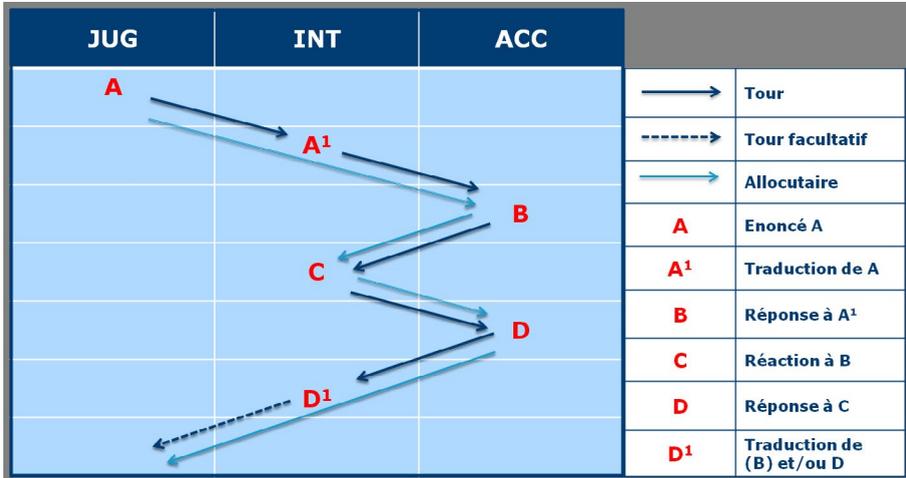


Tableau 7 : Cheminement séquentiel dans le modèle IIB

Il peut arriver, au sein du tour C, que l'interprète traduise d'abord la réponse B de l'accusé pour le juge et enchaîne immédiatement au sein du même tour avec une question adressée à l'accusé. Ce tour (B¹/C, non représenté ici) est alors un tour bilingue, constitué à la fois de propos en néerlandais adressés au juge (traduction) et en français adressés à l'accusé (réaction), comme illustré au tour 4 du tableau 3. Vu leur bivalence, nous avons baptisé ces tours bilingues « tours Janus », conformément à la terminologie utilisée par Kerbrat-Orecchioni (2001 : 64).

6.3. Modèle III : « Modèle unilingue »

Le modèle III intervient dans 16 séquences de l'interrogatoire. Il s'agit d'une séquence dans laquelle il y a interaction directe entre le juge et l'interprète sans que celui-ci fournisse une traduction. La communication entre le juge et l'interprète s'effectue en néerlandais, de sorte que l'accusé en est exclu. Cette interaction est le plus souvent initiée par l'interprète dans le tour 2, ce qui a pour effet d'interrompre la séquence déjà entamée par le juge. Quel qu'en soit l'initiateur, il s'agit d'une « réparation » dans le processus communicationnel ou d'un commentaire de nature métadiscursive. Dans notre corpus, ce modèle reflète un des comportements interactionnels suivants :

1. l'interprète corrige sa traduction et signale la correction au juge ;
2. l'interprète demande au juge de clarifier ou de répéter une question ;
3. l'interprète adresse au juge un commentaire métadiscursif ou métapragmatique⁸ ;
4. l'interprète répond directement à la question du juge au lieu de la traduire ;
5. le juge demande à l'interprète de répéter sa traduction ;
6. le juge signale à l'interprète un problème avec le micro.

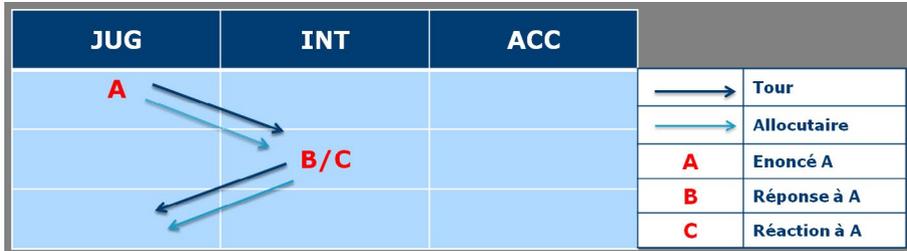


Tableau 8 : Cheminement séquentiel dans le modèle III

En un mot, le modèle III, ou modèle unilingue, permet d'identifier des séquences dyadiques dans lesquelles l'interprète devient un participant verbal actif dans l'interaction et sort de l'interprétation linguistique pour communiquer en tant que « personne indépendante » (Shlesinger 1991 : 152) avec le juge. Dans notre corpus, cette « intrusion » (Berk-Seligson 1990 : 186) de l'interprète dans l'interaction entre locuteurs primaires sert le plus souvent à adresser au juge un commentaire métadiscursif sur le processus de traduction ou une question de clarification. Ce modèle met par ailleurs en exergue des interactions d'ordre technique (requête de parler dans le micro, demande de répétition d'une traduction) à l'initiative du juge.

6.4. Modèle IV : « Modèle unidirectionnel »

Le modèle IV intervient dans 9 séquences de l'interrogatoire. Il se caractérise par son unidirectionnalité car l'acte initiatif du juge, traduit par l'interprète, ne produit pas de réaction verbale de la part de l'accusé. Le modèle ne comprend donc pas de traduction vers le néerlandais. Ce modèle reflète un des comportements interactionnels suivants du juge :

1. commentaire de nature organisationnelle ou métadiscursive (servant à la planification de l'événement interactionnel ou à la planification discursive) destiné à apporter une précision et n'appelant pas de réponse à cet emplacement précis ;
2. question ou commentaire traduits en français par l'interprète mais immédiatement suivis d'une question du juge, ce qui ne laisse pas le temps à l'accusé de réagir ;

8 Il s'agit d'un commentaire sur les conditions de production de l'énoncé.

3. question de clarification sur une thématique à laquelle l'accusé ne souhaite ou ne sait pas répondre.

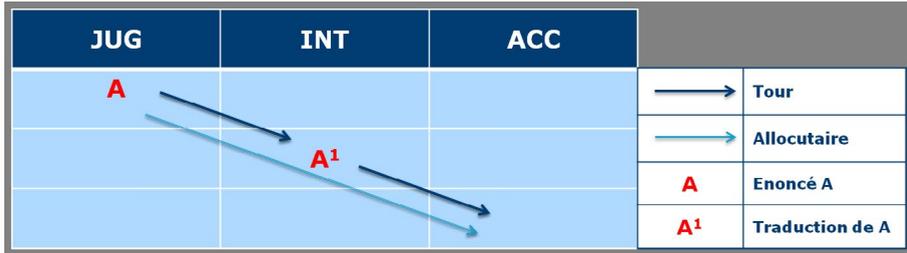


Tableau 9 : Cheminement séquentiel dans le modèle IV

6.5. Modèles particuliers

Dans l'interrogatoire, il arrive également que les délimitations interséquentielles s'estompent en raison de « séquences d'insertion » (Atkinson/Drew 1979 : 56) ou de l'enchâssement de modèles séquentiels dans d'autres modèles séquentiels. En cas d'imbrication ou de croisement entre deux modèles, nous avons choisi de les représenter séparément et de ne pas rendre compte de leur chevauchement sur un tour de parole médian. En cas d'enchâssement, c'est le modèle « dominant » qui a été pris en compte (par exemple un modèle IIB dans un modèle IIA ou un modèle III dans un modèle IIA). En raison de la longueur des extraits, ces modèles ne seront pas illustrés ici.

Les contraintes interactionnelles très fortes qui président à l'interrogatoire font que les particularismes rencontrés sont sporadiques dans le corpus à l'étude (4 séquences) et qu'il est donc possible, malgré ces cas particuliers, de dégager des modèles récurrents.

7. Émergence proportionnelle des modèles interactionnels dans l'interrogatoire entier

Pour rappel, l'interrogatoire compte 1312 tours de parole répartis en 233 séquences. L'émergence proportionnelle des modèles dans l'interrogatoire est la suivante :

- Modèle I : 112 séquences, soit 48%
- Modèle II : au total, 96 séquences, soit 41%
 - Modèle IIA : 60 séquences, soit 26%
 - Modèle IIB : 36 séquences, soit 15%
- Modèle III : 16 séquences, soit 7%
- Modèle IV : 9 séquences, soit 4%

MODÈLES INTERACTIONNELS

- I (classique)
- II (expansion)
- III (unilingue)
- IV (unidirectionnel)

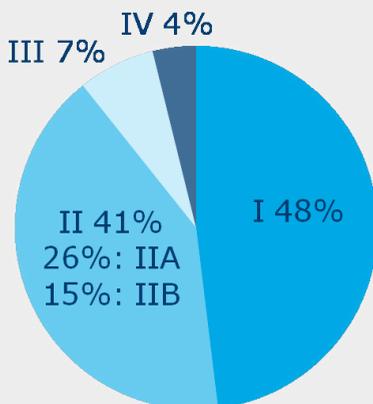


Tableau 10 : Répartition proportionnelle des modèles interactionnels dans l'interrogatoire

Si l'on se penche sur l'émergence proportionnelle des séquences dans l'interrogatoire, on constate que les modèles III et les modèles IV sont les plus faiblement représentés, avec respectivement 7% et 4%. Le modèle I est le plus largement représenté (48%), ce qui signifie que l'interaction suit quasiment dans la moitié des cas le déroulement séquentiel canonique d'une interaction triadique. Le modèle II est quasiment représenté en proportion égale puisque dans 41% des cas, l'interaction est caractérisée par une expansion des tours de parole au sein de la séquence. Cette expansion est due, dans 26% des cas, à une hétéro- ou une auto-segmentation des tours de parole de l'accusé et dans 15% des cas, à un dialogue entre l'interprète et l'accusé.

Les modèles IIB interpellent car ils révèlent d'emblée le rôle collaboratif joué par l'interprète dans l'interaction. Ce type d'intrusion spontanée de l'interprète dans la communication pour entretenir un dialogue avec le « client » est attesté dans de nombreuses études en interprétation de dialogue mais très rarement⁹ dans le contexte de l'interprétation judiciaire car il va à l'encontre des prescriptions déontologiques de neutralité et d'impartialité contenues dans la plupart des codes (Hale 2007 : 108).

Dès lors, vu la récurrence des apartés non audibles et non signalés entre l'interprète et l'accusé dans les données recueillies, vu l'absence de recherches approfondies et systématiques sur le sujet à partir d'études de corpus authentiques au

9 Voir Berk-Seligson (1990 : 192) et Hale (2004 : 194-198) pour quelques exemples. Hale reconnaît ailleurs (2008 : 110) ne pas disposer dans ses données recueillies dans les tribunaux australiens d'exemples significatifs d'apartés non signalés entre l'interprète et le justiciable.

tribunal mais également vu l'impact particulier que ces interventions métapragmatiques de l'interprète peuvent avoir sur la communication et sur l'authenticité des propos de l'accusé, il semble particulièrement intéressant de se pencher de plus près sur les modèles IIB¹⁰.

8. Conclusion

Cet article a montré que les choix de transcription doivent s'inscrire dans une perspective réflexive et qu'ils doivent être guidés par les objectifs de la recherche car ils conditionnent l'analyse. La spatialisation d'une transcription influence la façon dont le lecteur perçoit l'information et évalue l'importance des différents éléments transcrits.

Le format horizontal que nous proposons place l'interprète au cœur de l'échange, conformément à la configuration participative et à la chronologie de prise de parole dans l'interaction triadique. Il présente plusieurs avantages méthodologiques par rapport au format vertical traditionnel et au format partition :

1. il accroît la lisibilité du « transcript » et par conséquent sa maniabilité car il permet de travailler sur des unités d'analyse de dimension différente (tour de parole, séquence) et il facilite les renvois au reste du corpus, même lorsqu'il s'agit d'une vaste quantité de données ;
2. grâce à la séparation des tours de parole des locuteurs dans des cases ou « unités », il permet de visualiser clairement le cheminement de la fonction locutrice et donc la séquentialité de l'interaction. Le format horizontal reflète de cette façon la dynamique interactionnelle et permet d'examiner les ajustements mutuels entrepris par les interactants pour établir la réciprocité de compréhension, tant au niveau local de l'interaction qu'à un niveau supérieur ;
3. par ailleurs, il permet également d'analyser la macro-structure séquentielle de l'interaction sous forme de modèles, c'est-à-dire de dégager des récurrences interactionnelles. Il sert ainsi de base au calcul de l'émergence proportionnelle de chaque modèle dans l'interaction ;
4. enfin, par le biais de la modélisation de l'interaction, il est possible d'identifier les séquences dans lesquelles la séquentialité triadique classique est infléchie par l'interprète.

Ce format de transcription horizontal revisité et adapté à l'interprétation de dialogue constitue dès lors un instrument méthodologique particulièrement utile et flexible pour la description et l'analyse de l'interaction triadique dans une perspective interactionniste et pragmatique. C'est pour cette raison que plusieurs chercheurs l'utilisent déjà pour l'analyse empirique de leur corpus en l'adaptant aux besoins et à la finalité de leurs recherches¹¹.

10 Pour une discussion approfondie des implications de ces intrusions de l'interprète sur le procès en question, voir Gallez (2014).

11 Voir par exemple Monteoliva-García (2020) pour une application dans les interrogatoires de police, Rudvin/Carfagnini (2020) dans le domaine des demandes d'asile ou encore entre autres Napier *et al.* (in press) pour l'interprétation en langue des signes.

Conventions de transcription

(.)	Silence équivalent à un battement de mains
(2)	Silence équivalent à 2 secondes
[Overlapping ou chevauchement de parole : le crochet indique le point où un autre participant prend la parole simultanément
=	Latching ou enchaînement immédiat entre deux tours de parole
e :	Allongement du son placé devant les deux points
° °	Faible intensité de parole (volume de la voix)
MAJUSCULE non limitée à l'initiale d'un mot	Forte intensité de parole (volume de la voix)
Souligné	Emphase particulière sur une syllabe ou un mot
?	Question (critère grammatical) accompagnée généralement d'une intonation ascendante
,	Sépare des propos (critère grammatical) accompagné généralement d'une intonation indiquant la continuité (le plus souvent légèrement ascendante)
.	Fin d'un propos (critère grammatical) accompagné généralement d'une intonation descendante
[]	Méta-commentaire ou glose du transcripteur

Références

- Ädelsward V. / Aronsson K. / Jönsson L. / Linell P. (1987) "The unequal distribution of interactional space : dominance and control in courtroom interaction", *Text* 7/4, 313-346.
- Atkinson M. J. / Drew P. (1979) *Order in Court. The Organisation of Verbal Interaction in Judicial Settings*, London, Macmillan.
- Berk-Seligson S. (1990) *The Bilingual Courtroom : Court Interpreters in the Judicial Process*, Chicago, University of Chicago Press.
- Bolden G. B. (2000) "Toward understanding practices of medical interpreting : interpreters' involvement in history taking", *Discourse Studies* 2/4, 387-419.
- Bucholtz M. (2000) "The politics of transcription", *Journal of Pragmatics* 32/10, 1439-1465.
- Coulthard, M. (1996) "The official version : audience manipulation in police records of interviews with suspects", in C. R. Caldas-Coulthard / M. Coulthard (eds) *Texts and Practices : Readings in Critical Discourse Analysis*, London, Routledge, 166-178.
- Davidson B. (2002) "A model for the construction of conversational common ground in interpreted discourse", *Journal of Pragmatics* 34/9, 1273-1300.

- Du Bois J. W. (1991) "Transcription design principles for spoken discourse research", *Pragmatics* 1, 71-106.
- Edwards J. A. (1993) "Principles and contrasting systems of discourse transcription", in J. A. Edwards / M. D. Lampert (eds) *Talking Data. Transcription and Coding in Discourse Research*, Hillsdale NJ, Lawrence Erlbaum Associates, 3-28.
- Ehlich K. / Rehbein J. (1976) "Halbinterpretative arbeitstranskriptionen (HIAT)" (in English, "Semi-interpretative work transcriptions (HIAT)"), *Linguistische Berichte* 45, 21-41.
- Gallez E. (2014) *Ethos et interprétation judiciaire. Une analyse ethnographique de l'interprétation dans une cour d'assises belge : une étude de cas*, unpublished PhD Thesis, KU Leuven.
- Gadet F. (2008) "L'oreille et l'oeil à l'écoute du social", in M. Bilger (ed.) *Données orales. Les enjeux de la transcription* 38, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 35-48.
- Goffman E. (1987) *Façons de parler* (A. Kihm, Trad.), Paris, Éditions de Minuit.
- Gumperz J. J. / Berenz N. (1993) "Transcribing conversational exchanges", in J. A. Edwards / M. D. Lampert (eds) *Talking Data. Transcription and Coding in Discourse Research*, Hillsdale NJ, Lawrence Erlbaum Associates, 91-121.
- Hale S. B. (2004) *The Discourse of Court Interpreting. Discourse Practices of the Law, the Witness and the Interpreter*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Hale S. B. (2007) *Community Interpreting*, New York : Palgrave Macmillan.
- Hale S. B. (2008) "Controversies over the role of the court interpreter", in C. Valero-Garcés / A. Martin (eds) *Crossing Borders in Community Interpreting : Definitions and Dilemmas*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 99-121.
- Jacobsen B. (2002) *Pragmatic Meaning in Court Interpreting. An Empirical Study of Additions in Consecutively Interpreted Question-Answer Dialogues*, unpublished PhD Thesis, The Aarhus School of Business.
- Jefferson G. (1984) "Transcript notation", in M. J. Atkinson / J. Heritage (eds) *Structures of Social Action : Studies in Conversation Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, ix-xvi.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1990) *Les interactions verbales* I, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1996) *La conversation*, Paris, Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni C. (2001) *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris, Nathan.
- Kerbrat-Orecchioni C. (2005) *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- Knapp-Potthoff A. / Knapp K. (1987) "The man (or woman) in the middle : discursive aspects of non-professional interpreting", in K. Knapp / W. Enninger / A. Knapp-Potthoff (eds.) *Analyzing Intercultural Communication*, Berlin : Mouton de Gruyter, 181-211.
- Knapp K. / Knapp-Potthoff A. (1985) "Sprachmittlertätigkeit in der interkulturellen Kommunikation" (in English, "Language mediation in intercultural communication"), in J. Rehbein (ed.) *Interkulturelle Kommunikation*, Tübingen : Günter Narr, 450-463.
- Mason I. (2006) "On mutual accessibility of contextual assumptions in dialogue interpreting", *Journal of Pragmatics* 38, 359-373.

- Mondada L. (2008) "La transcription dans la perspective de la linguistique interactionnelle", in M. Bilger (ed.) *Données orales. Les enjeux de la transcription* 37, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 78-110.
- Monteoliva-García E. (2020) "The collaborative and selective nature of interpreting in police interviews with stand-by interpreting", *Interpreting* 22/2, 262-287.
- Napier J. / Russell D. / Hale S. / Spencer D. / San Roque M. (in press) "Training legal interpreters to work with deaf jurors", in J. Brunson (ed.) *Teaching Legal Interpreting*, Washington, DC, Gallaudet University Press.
- Niemants N. S. A. (2012) "The transcription of interpreting data", *Interpreting* 14/2, 165-191.
- Niemants N. S. A. (2018) "Des enregistrements aux corpus : transcription et extraction de données d'interprétation en milieu médical", *META* 63/3, 665-694.
- O'Connell D. / Kowal S. (1995) "Transcription systems for spoken discourse", in J. Verschuere / J.-O. Östman / J. Blommaert / C. Bulcaen (eds) *The Handbook of Pragmatics*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 646-656.
- O'Connell D. / Kowal S. (1999) "Transcription and the issue of standardization", *Journal of psycholinguistic research* 28/2, 103-120.
- Ochs E. (1979) "Transcription as theory", in E. Ochs / B. B. Schieffelin (eds) *Developmental Pragmatics*, New York, Academic Press, 43-72.
- Pérez González L. (2006) "Interpreting strategic recontextualization cues in the courtroom : corpus-based insights into the pragmatic force of non-restrictive relative clauses", *Journal of Pragmatics* 38, 390-417.
- Rudvin M. / Carfagnini A. (2020) "Mediating narratives of migration", *Cultus : the Journal of Intercultural Mediation and Communication* 13, 123-144.
- Sacks H. / Schegloff E. A. / Jefferson G. (1974) "A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation", *Language* 50, 696-735.
- Schegloff E. A. (1968) "Sequencing in conversational openings", *American Anthropologist* 70/6, 1075-1095.
- Shlesinger M. (1991) "Interpreter latitude vs. due process : simultaneous and consecutive interpretation in multilingual trials", in S. Tirkkonen-Condit (ed.) *Empirical Research in Translation and Intercultural Studies*, Tübingen, Narr, 147-155.
- Van De Mierop D. / Mazeland H. (2009) "Modificaties van vraag-antwoordsequenties in getolkte arts-patiëntgesprekken" (in English, "Modifications of question-answer sequences in interpreted doctor-patient interviews"), *Tijdschrift voor taalbeheersing* 2, 124-141.
- Valero-Garcés C. (2015) "Transcription and translation", in H. Mikkelsen / R. Jourdenais (eds) *The Routledge Handbook of Interpreting*, London/New York, Routledge, 154-168.
- Wadensjö C. (1998) *Interpreting as Interaction*, London/New York, Longman.